



Association Autonome des Parents
D'Elèves de St Martin du Var
N° déclaration : W062000127
N° SIRET : 79005975200010

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MARDI 19 SEPTEMBRE 2017 À 19H30

Sont présents :

Mme Juanes (Directrice de l'Ecole Primaire), Mme Fidele, Mme Bonet, M Hassoun, Mme Scaletta, Mme Nédani, Mme Daniel, Mme Cordiero, Mme Ibencherif, Mme Ruiz, Mme Gasca villanveva, Mme Borgogno, M. Leroy-Remi, Mme Guerucci Christelle, Mme Longhi-valente, Mme Graille, Mme Olivari, Mme Breton, Mme Castel, Mme Fidile, Mme Siano, Mme Facello, Mme Daude

Mme FIDELE Lesley commence par remercier tous les présents et se présente par la même occasion, Trésorière de l'association.

Elle tient à excuser l'actuelle Présidente Mme DALMAS Ophélie qui n'a pas pu être présente, c'est la raison pour laquelle elle préside l'Assemblée Générale.

Elle présente l'Association des Parents d'Elèves, affiliée à l'UNAAPE, Union Nationale des Associations Autonomes des Parents d'Elèves en précisant qu'il n'y a qu'une seule association pour la Maternelle et la Primaire.

Elle souligne le fait que l'Association fait le lien entre les parents et les écoles de par leur présence aux Conseils d'Ecole.

Elle tient à préciser également que tout au long de l'année scolaire il y a des manifestations commençant par un spectacle de Noël pour chacune des écoles, suivi d'un petit cadeau remis par le père Noël avec des petites décorations confectionnées par les enfants, la vente d'accessoires tel que des torchons, glacières, sac cabas avec des dessins personnalisés par les enfants, la galette des rois pour l'école primaire en Janvier, la décoration d'un char pour le carnaval avec le comité des fêtes et d'autres associations de la Commune, la chasse aux œufs pour l'école maternelle à pâques, la vente de crêpes en fonction des bénévoles disponible aux spectacles périscolaires qui sont organisés par le Centre de Loisirs en terminant par les kermesses de fin d'année et la tombola.

Mme FIDELE précise également que l'argent récolté, principalement lors des kermesses est reversé aux écoles.

Elle souligne le fait que l'année dernière l'Association des Parents d'élèves avait pu reverser 15€ par enfant de l'école maternelle et de l'école primaire.

Elle rappelle également que les écoles maternelle et primaire ont pu financer des projets ou acheter du matériel grâce à la subvention que la Mairie a versé à l'Association des Parents d'élèves, 1 100 € au total.

Lesley donne ensuite la parole à M. HASSOUN Olivier, Trésorier Adjoint.

M. HASSOUN détail le bilan du compte et précise que malheureusement le résultat de cette année 2016-2017 est négatif de -1 217. €.

M. HASSOUN nous informe que c'est la tombola qui rapporte le plus à l'APE.

D'ailleurs, par la suite il est décidé, pour les années à venir, de mettre sur le site de la Mairie les résultats des gagnants du tirage de la tombola car beaucoup de lots sont encore à disposition.

De plus, il est également signalé qu'il serait souhaitable de faire un mail groupé à tous les parents avant chaque manifestation afin que l'association puisse avoir des bénévoles volontaires.

Mme Fidèle informe que le bureau actuel doit démissionner afin de pouvoir en composer un nouveau pour l'année scolaire en cours 2017-2018.

Elle tient à préciser que pour adhérer à l'association il y a un coût de 5€ et que c'est ouvert à toute personne qui le souhaite.

Les personnes bénévoles ne désirant pas adhérer seront bien sur les bienvenues et les remercient d'avance pour leur volontariat.

Le nouveau bureau est alors voté et se compose :

Mme Lesley FIDELE, Présidente
Mme Emilie BONET, Vice Présidente
Mme Valérie DAUDE, Secrétaire
Mme Christelle GUERUCI, Secrétaire Maternelle
Mme Sabrina Graille, Secrétaire Primaire
Mme Christine DANIEL, Trésorière
M. Olivier HASSOUN, Trésorier Adjoint
Mme Nathalie NEDANI, Commissaire aux comptes

Les déléguées titulaires et suppléants sont aussi votés et les listes se composent de :

Pour la maternelle :

Mme Lesley FIDELE, Titulaire
Mme Christine DANIEL, Titulaire
Mme Christelle GUERUCI, Titulaire
Mme Eve BRETON, Titulaire
Mme Sandrine CORDIERO, Titulaire
Mme Magali OLIVARI, Suppléante
Mme Vanessa RUIZ, Suppléante
Mme Virginie CASTEL, Suppléante

Pour la Primaire :

Mme Emilie BONET, Titulaire
M. Thierry LEROY REMI, Titulaire
M. Olivier HASSOUN, Titulaire
Mme Valérie DAUDE, Titulaire
Mme Itaf IBEN CHERIF, Titulaire
Mme Christine SCALETTA, Titulaire
Mme Magali BORGOGNO, Titulaire
Mme Marie Pierre FIDILE, Titulaire
Mme Lesley FIDELE, Suppléante
Mme Nathalie NEDANI, Suppléante
M. Jean Marie HAYE, Suppléant
Mme Sabrina GRAILLE, Suppléante
Mme Magali OLIVARI, Suppléante

Par la suite, un parent d'élève souhaite prendre la parole pour relever une situation qui se déroule à la maternelle.

Elle précise que M. le Maire souhaite faire déménager deux classes, les tous petits et les petits pour les placer dans les nouveaux locaux au premier étage.

Elle précise que les deux maîtresses en question sont contre.

Certains parents d'élèves font remarquer que c'est un risque d'accident pour les petits s'ils devaient être au premier étage. D'autres font remarquer que dans beaucoup d'écoles se sont les petites sections en étage.

D'autres précisent que les maîtresses ont déjà eu plusieurs déménagements durant ces derniers mois.

Certains parents d'élèves signalent également que les deux maîtresses ont un projet pédagogique en commun grâce au fait qu'elles soient côte à côte et qui pourrait être compromis si elles ne l'étaient plus.

La discussion se termine avec une majorité des parents d'élèves qui sont contre ce déménagement.

C'est alors que Mme JUANES Marie-Claire demande à l'Association si le montant donné pour chaque élève s'élèvera à 15 € également cette année.

Mme Lesley FIDELLE, en accord avec les membres de l'Association, confirme que la somme qui sera donné par l'Association des parents d'élèves aux écoles pour chaque élève s'élèvera à 15 €.

Mme JUANES tient à remercier l'Association.

Un nouveau point est également relevé, le projet d'étude dirigé.

Mme JUANES informe qu'elle envisage de le mettre en place durant l'année scolaire, qu'elle doit d'abord en discuter avec la Mairie et voir avec la Ligue de l'Enseignement.

Il est par la suite décidé de faire une réunion **le mercredi 4 Octobre 2017 à 19h30** à l'école primaire afin de pouvoir organiser les manifestations de fin d'année et la vente d'accessoires.

La séance est levée à 22H20

Les représentants des parents d'élèves